

Patrimoine. Après leur rénovation, ces deux bâtiments du « Géant des Ardennes » ont fait l'objet d'une visite de la part des différents financeurs et donateurs.

Le donjon et la salle des fours du château de Sedan restaurés



Sur place, on peut à nouveau découvrir l'imposante silhouette du donjon.

Avec 145 000 visiteurs annuels en 2024, le château fort de Sedan, plébiscité « Monument préféré des Français » en 2023, est un des sites historiques et touristiques majeur des Ardennes. Et à ce titre, le plus grand château-fort d'Europe, classé monument historique depuis

1965, mérite bien des égards.

Ce colosse de pierre médiéval, vieux de six siècles, a fait l'objet de toutes les attentions de la part des collectivités locales et de la Fondation du Patrimoine qui ont contribué à la restauration du donjon haut de 23 mètres et des anciens fours à pain.

Une enveloppe de 1,18 M€ TTC a été consacrée à ce chantier, financé grâce au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (13%) à la Fondation du patrimoine: (1%) soit 29 135 € du Loto du patrimoine et 12 000 € en plus de la collecte de dons : la Région Grand Est (20%), la Ville de

Sedan (26%) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles par un taux de subventionnement préférentiel (40%).

QUINZE MOIS DE TRAVAUX

Débutée en janvier 2024, la restauration du donjon s'est conclue en avril dernier. L'intervention, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Sedan, propriétaire, portait sur la charpente, la couverture et les maçonneries. Elle s'inscrit dans la continuité de la restauration des couvertures et des élévations et visait à résoudre les nombreuses pathologies révélées par un diagnostic réalisé en 2021.

Les couvreurs sont intervenus afin de poser des ardoises bleues du Pays de Galles. L'implantation du paratonnerre en fonte avec une base moulurée a été modifiée de manière à le sécuriser et éviter aussi de nouvelles infiltrations d'eaux pluviales. De nouvelles menuiseries ajourées et grillagées de teinte brun-rouge ont été posées afin de protéger les espaces intérieurs de l'intrusion de volatiles et d'éventuelles eaux pluviales.

Alors que la dépose de la charpente avait duré 20 jours, plus de 165 jours ont été nécessaires pour reposer la charpente, chevronnage com-

pris. Les bois les plus altérés ont été remplacés par des bois neufs suivant les mêmes assemblages. Le parti pris de l'opération était de retrouver l'état de référence du XIX^e siècle.

LE BÂTIMENT DES FOURS MIS HORS D'EAU

Outre le donjon, l'intervention concernait également l'ancien bâtiment des fours, qui souffrait de problèmes d'étanchéité et d'infiltrations sur la couverture. Ces fours à pain datent de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Le bâtiment est désormais recouvert par des fermettes en bois, couvertes de tôles en acier de teinte ardoise. Cette toiture provisoire à deux pans permet de laisser sécher progressivement les maçonneries sous-jacentes, d'assainir les pièces, avant de définir un futur projet de restauration. Les sociétés marnaises « Le Bâtiment Associé » de Muizon et Art et Technique du bois à Saint-Brice-Courcelles ainsi que l'entreprise vosgienne Coanus, basée à Igney ont pris part à ce lourd chantier.

PASCAL REMY

Aménagement. Regroupant cinq EPCI et tout nouvellement mis en place, le Schéma de Cohérence Territorial Nord Ardennes ouvre de nouvelles perspectives.

Le SCoT Nord Ardennes veut valoriser ses fortifications



Une partie de la gouvernance du SCoT : Régis Depaix, Didier Herbillon, Jean-Marie Barreda représentant Bernard Dekens et Miguel Leroy.

Après plus de cinq ans d'échanges, de concertations et de négociations, Ardenne Métropole, Ardenne Rives de Meuse, Vallées et Plateau d'Ardenne, Ardennes Thiérache et les Portes du Luxembourg viennent de finaliser le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Nord Ardennes via un comité syndical de 29 élus de ces cinq EPCI.

Cet outil collaboratif, validé par arrêté préfectoral et créé dès le 25 mai 2019 concernera donc un bassin de vie de 195 communes et 200 500 habitants. Document de planification d'aménagement du territoire et de mise en cohérence d'un périmètre de 222 000 hectares, ce SCoT désormais définitivement bouclé, a pour objectif de concilier différents enjeux économiques,

sociaux et environnementaux. Il est appelé à agir sur l'habitat, les mobilités, le foncier, la santé, l'accès à la culture et la qualité paysagère. Il sert aussi de référence aux documents d'urbanisme comme les plans locaux d'urbanisme.

« UNE AMBITION COLLECTIVE »

« Ce SCoT résulte d'une ambition collective. C'est un projet pour l'avenir. Après un diagnostic sur les forces et faiblesses du territoire concerné, un programme d'aménagement stratégique raisonnable, raisonné et sans utopie va être élaboré pour fixer de grandes orientations pour les 20 prochaines années sur ce périmètre géographique d'un seul tenant et sans enclave », a résumé Didier Herbillon, son président, satisfait de ce dénouement. Le maire de Sedan partagera la gouvernance avec six vice-présidents : Bernard Dekens, Régis Depaix, Miguel Leroy, Frédéric Latour, Patrick Fostier et Ludovic Beaurain. Après avoir abouti à la remise d'un document de 1 000 pages fixant des moyens d'action, les représentants de ces collectivités locales travailleront en étroite collaboration avec les chambres

consulaires, l'État et autres institutions publiques et privées et vont s'atteler à différentes priorités, à savoir : enrayer le déclin démographique par le biais d'une amélioration des conditions de logement en proposant une offre adaptée aux besoins et répondant aux modes de vie des ménages, développer l'enseignement supérieur afin de conserver la jeunesse locale au sein des PME ardennaises, soutenir les entreprises existantes, préserver les activités agricoles, décarboner la mobilité lourde et accompagner la transition climatique. Tout cela pour offrir un cadre de vie attractif.

Ce syndicat mixte entend, par ailleurs, tirer profit de son patrimoine historique et notamment des fortifications (château de Sedan, fort de Charlemont à Givet, de Rocroi, ouvrage de Villy-la-Ferté et églises fortifiées de la Thiérache) pour ficeler un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. « On a repéré avec ce patrimoine bâti une richesse extraordinaire qui peut être un atout majeur pour le développement du tourisme et on compte bien assurer sa mise en

valeur », développe Didier Herbillon qui voudrait associer à ce projet les communes belges de Dinant et Namur et meusienne de Montmédy. Ce qui plaît à son collègue Miguel Leroy qui a plusieurs fois insisté sur « la nécessaire coopération transfrontalière ».

« Ce SCoT qui était une nécessité va faire avancer le Nord Ardennes », formule le maire de Chooz, Jean-Marie Barreda. « Avec ces perspectives nouvelles, l'outil pour lequel on s'est positionné doit nous permettre de donner un cadre de vie attractif à l'ensemble des communes de ce territoire », explique Régis Depaix, maire de Montcornet et président de Vallées et Plateau d'Ardenne. Pour devenir une force de proposition et peser dans certaines décisions, le SCoT Nord Ardennes qui sera animé par deux salariés – la directrice, Lara Barthoum, et une agente administrative, Anaïs Hudréaux – disposera d'un budget de 500 000 euros constitué par l'ensemble des communautés de communes en fonction de leur nombre d'habitants.

PASCAL REMY